



L'autonomie économique des femmes et la conciliation Famille-Travail-Études

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« [...] les femmes ont encore, en moyenne, des salaires ou des revenus inférieurs à ceux des hommes. Elles sont surreprésentées parmi les personnes qui gagnent le salaire minimum. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à exercer des emplois atypiques, à temps partiel ou à durée déterminée. En outre, les écarts de revenus s'accroissent pour les femmes que la maternité ou la prise en charge d'un proche a éloignées du marché du travail pendant des périodes plus ou moins longues. [Leurs revenus inférieurs], les fragilise particulièrement à différentes étapes ou périodes telles que la maternité, la séparation, le divorce, la maladie, la retraite ou encore le décès du conjoint. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.53

Les femmes se heurtent toujours à des barrières systémiques et des stéréotypes sexistes qui freinent leur progression et leur ascension sur le marché de l'emploi. Certaines d'entre elles sont encore plus désavantagées à cause des discriminations liées par exemple, à leur origine, leurs capacités ou encore leur âge. En ce qui concerne la conciliation famille-travail-études, le partage des tâches domestiques et des responsabilités familiales, les femmes en assument encore une large part. Tous ces éléments ont un impact sur leur autonomie économique.

Quelques faits¹ :

- En 2010, les femmes gagnaient en moyenne 75 % du revenu des hommes pour les femmes en situation d'handicap c'est 47%.²
- Dans l'ensemble du Québec le taux de chômage chez les femmes immigrantes est près du double de celui des autres Québécoises, 6,5% comparativement à 11,8%.³
- 57,4 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des femmes, en 2012.
- Les femmes effectuent la majorité du travail invisible : tâches domestiques, soins aux enfants et aux proches. ce travail représente une large part du produit intérieur brut (PIB), soit entre 34 % et 54 %.
- Les femmes représentent 78 % des chefs de familles monoparentales et 81 % dans le cas des familles avec des enfants de 6 ans et moins.

Cet état de fait appelle des actions gouvernementales fortes pour soutenir les femmes dans toute leur diversité afin qu'elles atteignent l'égalité de fait. Une société pourvue d'un solide filet social contribue énormément au développement de l'autonomie économique des femmes. Autant dans son rôle d'employeur que de « redistributeur » de richesse, l'État ne peut délaisser ses engagements en matière d'égalité pour toutes les femmes. Un désengagement de l'État, particulièrement en éducation, en santé et en services sociaux, se traduit par un transfert des responsabilités vers la sphère privée, sphère à laquelle les femmes demeurent encore tacitement assignées. Ce n'est pas ce que nous voulons pour les femmes!

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

¹ SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe* : remue-ménage, 2015, 186 p.

² <http://www.pauvrete.qc.ca/document/femmes-et-pauvrete/>

³ CSF, Portrait statistique Égalité femmes-hommes, Montréal p. 28